

## Grand-Figeac : Conseil Communautaire du 30 mai 2023

---

Le 30 mai 2023, 84 élus du Grand-Figeac se sont réunis en séance plénière, à SAINT-FELIX.

### Subventions aux associations : le dispositif de soutien aux clubs sportifs en évolution

Qu'elles concourent à la mise en œuvre des compétences communautaires ou qu'elles participent à la vitalité du territoire, **les associations œuvrant sur le Grand-Figeac sont des partenaires essentiels à l'action publique.**

Dans le cadre de l'exécution du Budget 2023, le Conseil Communautaire a validé l'attribution des subventions annuelles exceptionnelles à **156 associations ou partenaires pour un montant total de plus de 673 000 €.**

#### Parmi elles, les clubs sportifs ont fait l'objet de deux délibérations :

- **L'attribution des subventions dites « ordinaires » à 101 clubs pour l'année 2023.** Ce soutien, dont la mise en œuvre est confiée par le Conseil Communautaire à l'Office Intercommunal des Sports du Grand-Figeac, permet d'apporter une subvention de fonctionnement aux clubs selon plusieurs critères (délibérés en avril 2023) : évolution des performances, effectifs, formation des bénévoles, présence de salariés notamment ;
- **L'adoption de l'évolution du dispositif de soutien « Contrats d'Objectifs »** afin de le centrer sur un accompagnement ciblé des clubs s'engageant dans un projet sportif ambitieux.

Ces deux volets seront complétés à la rentrée de **septembre 2023 par une évolution du dispositif « soutien aux manifestations exceptionnelles et au rayonnement ».**

Cette révision d'ensemble, qui fera l'objet de propositions dans le cadre du Budget supplémentaire au mois de juin s'inscrivent dans la continuité des travaux engagés avec l'OIS en 2022 et plus globalement du projet sportif de territoire porté par le Grand-Figeac.

### La Maison de la Formation : un gros chantier va démarrer

Situé avenue Bernard Fontanges à Figeac, **le bâtiment « Maison de la Formation » héberge actuellement de nombreux partenaires œuvrant pour l'emploi et la formation ainsi que des services communautaires et des logements de type studio.**

À la **suite d'un désordre important constaté fin 2021 sur la charpente et une mise en protection d'urgence, le projet de réhabilitation du bâtiment** a été confié à un cabinet d'architectes pour en appréhender la complexité.

**Après plusieurs mois d'expertise, l'opération estimée à près d'1,6 Millions d'euros HT va pouvoir démarrer prochainement, toute en conservant le site ouvert.**

Au terme du chantier, le site proposera de nouvelles configurations d'occupation et de nouveaux espaces professionnels à louer puisque Pôle Emploi aura achevé son propre chantier non loin de là. **Cela permettra de répondre aux besoins croissants de location professionnelle sur Figeac.**

## Un futur centre technique routier sur le secteur Sud de Cajarc

La compétence voirie, assurée par la Communauté de Communes sur le linéaire de voirie d'intérêt communautaire transféré, repose aujourd'hui sur les principes suivants :

- Gestion annuelle et communale des travaux, en lien avec l'enveloppe financière communale transférée ;
- Mobilisation des équipes techniques du Grand-Figeac sur des travaux en régie et fonctionnement par marché pour les travaux devant être réalisés en prestation ;
- 3 centres techniques positionnés sur le territoire : Lacapelle-Marival, Cajarc et Figeac (mutualisé avec le Département du Lot).

Le secteur Nord de Lacapelle-Marival est quant à lui d'ores et déjà organisé en mutualisation totale ; ce qui est également permis par l'existence d'un centre technique dédié.

**L'évolution de l'organisation de cette compétence doit tendre vers la mutualisation** afin d'optimiser les moyens humains et financiers actuellement disponibles.

Les réflexions ont donc été engagées au sein de chaque secteur afin d'organiser la programmation des travaux de façon pluriannuelle. Le secteur Sud est en particulier pilote sur ce volet depuis 2021.

**Le GRAND-FIGEAC poursuit donc l'objectif de cette organisation en faisant l'acquisition d'un nouveau site pour y installer le centre technique de CAJARC.**